



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100284

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/10/2024 10H52 C:003112 I:14546

V/Email reçu le Mardi 01/10/2024 à 10H52

SELON DEVIS N°

MR RAZZOUQ

33 RUE LE PERUGIN
34000 MONTPELLIER

IMMEUBLE : HABITATION
33 RUE LE PERUGIN
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 24 Octobre 2024

Référence Marché: Contrat Prestations de Service

LOCALISATION : 33 RUE LE PÉRUGIN - M RAZZOUQ 06 15215705

MOTIF : REMPLACEMENT CONTACTEUR JOUR NUIT

Votre accord sur notre devis n° 4090174 du 30/09/2024 d'un montant de
291,37€ TTC

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

RÉALISÉ LE 04/10/2024

MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPECIALISE EQUIPE D'UN VEHICULE
ATELIER
DEPOSE ET EVACUATION DU CONTACTEUR JOUR NUIT
FOURNITURE ET POSE D'UN CONTACTEUR JOUR NUIT DE MARQUE HAGER
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : FACTURE ACQUITTÉE PAR CHEQUE N°4503017 D'UN MONTANT DE 91,37EUROS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100284

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	déplacement et main d'oeuvre electricité	83,07	83,07
TOTAL H.T.			83,07
T.V.A. a 10,00%			8,30
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>91,37</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN